

Attestation de qualité d'alliage d'aluminium pour certification



À transmettre à l'installation de laquage

Pour le compte de la société EXTRUSIONES DE TOLEDO, S.A , sise au CALLE RIO JARAMA Nº 150,

J'atteste que pour l'année **2023**

le chantier

la gamme de produits

1) Les pièces brutes livrées à l'installation de laquage **SLA Industrie Fougerolles** sont en alliage :

AA 6060 ou AA 6063 (NF EN 573-3) de qualité « bâtiment », dont la composition est la suivante (en % massique) :

	Si	Cu	Pb
6060 bâtiment	0,3 à 0,55	≤ 0,04	≤ 0,02
6063 bâtiment	0,3 à 0,55	≤ 0,04	≤ 0,02

de série 1xxx, 3xxx ou 5xxx (NF EN 573-3) avec les restrictions suivantes (en % massique) :

	Si	Fe	Cu	Mn	Mg	Cr	Zn	Ti	Pb
Série 1xxx	≤ 0,25	≤ 0,40	≤ 0,04	≤ 0,05	≤ 0,05	≤ 0,03	≤ 0,05	≤ 0,05	≤ 0,02
Série 3xxx	≤ 0,60	≤ 0,45	≤ 0,08	≤ 1,50	≤ 0,60	≤ 0,10	≤ 0,05	≤ 0,10	≤ 0,02
Série 5xxx	≤ 0,40	≤ 0,40	≤ 0,08	≤ 0,50	≤ 3,60	≤ 0,20	≤ 0,10	≤ 0,15	≤ 0,02

2) L'entreprise signalera par écrit à l'installation de laquage toute fourniture de pièce ne respectant pas les exigences QUALIMARINE, même en cours de période.

3) L'entreprise tient à jour un registre des fournitures/approvisionnements des alliages d'aluminium destinés à la certification QUALIMARINE.

Rappels :

Les alliages et les justificatifs fournis sont contrôlés lors d'inspections gérées par l'ADAL, organisme certificateur accrédité par le COFRAC sous le n° 5-0008 (portée disponible sur www.cofrac.fr).

Le respect de la composition des alliages prescrite par le référentiel de certification QUALIMARINE en vigueur est exigé pour bénéficier du droit d'utilisation de la marque.

L'entreprise revendiquant l'utilisation ou la vente de profilés ou tôles QUALIMARINE, qui de ce fait affiche le logo QUALIMARINE, s'engage à ce que les composants concernés par cet affichage soient tous certifiés QUALIMARINE.

Fait à SLA, le F. Toro

En tant que représentant(e) de la société EXTRUSIONES DE TOLEDO, S.A.

Signature

